

- **Aide terminologique**

Compétence : combinaison de ressources. Mise en œuvre intégrée d'aptitudes, de traits de personnalité et aussi de connaissances acquises pour mener à bien une mission.

Expérience : ensemble des éléments qui exercent sur l'individu une influence durable ; actions, attentions sélectives que chacun porte à des éléments de situation, l'usage fait des échanges et des informations, les postulats implicites qu'il y met.

Mission : Cadre d'objectifs finalisés par des résultats, attendus d'un salarié, selon le descriptif de son emploi et des moyens d'exercice.

Tâche : Description d'un élément de l'activité correspondant à une prestation attendue (ce qui doit être fait, exécuté).